



Villedoux

VILLEDoux

Histoire et patrimoine

Sommaire

De la Villa Dulci au Villedoux d'aujourd'hui	3
L'évolution du territoire de Villedoux	4
Villedoux au fil des siècles	5
La préhistoire	5
L'antiquité	6
Le moyen âge	7
Les temps modernes	7
L'époque contemporaine	7
Villedoux, son bourg et ses alentours	9
Villedoux à travers sa toponymie	10
L'eau	10
L'utilisation de la terre	10
Le nom des rues	10
Promenade dans le Vieux Villedoux	11
Quelques maisons du vieux bourg	11
Sur les murs	12
D'autres témoignages du passé de Villedoux	12
Les principaux bâtiments communaux	13
La mairie	14
L'école et la cantine	16
L'église et le cimetière	20
Remerciements	23

De la Villa Dulci au Villedoux d'aujourd'hui

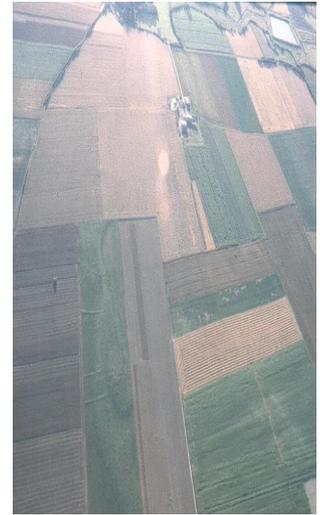
Villedoux au fil des siècles

La préhistoire

Des traces des premiers occupants de l'époque néolithique et protohistorique ont été trouvées sur la commune.

Ainsi la présence de deux tumuli est soupçonnée sur une photo aérienne prise au lieu-dit « les Sironnes ». Ce type de sépulture était édifié il y a environ 5 à 6000 ans.

Dans les années 1990, des travaux sont engagés pour créer la route menant de l'Aubréçay à la Vendée.



A l'intersection de cette future voie et de la route menant de Villedoux à Esnandes au lieu-dit « le grand Fief », un site préhistorique est découvert. Les fouilles menées par l'INRAP, ont mis à jour un camp néolithique sans doute occupé il y a 5 ou 6000 ans puis réutilisé vers – 3500 ou – 2500 ans. Les fossés, les trous de poteaux supposant une palissade, la présence de silex taillés et la découverte non loin de là d'une branche taillée avec une hache néolithique soulèvent bien des questions sur la destination de ce site.

L'antiquité

Pendant la protohistoire, les Celtes « algesinates cambaltrix » occupaient le littoral de l'Aunis.

Leur présence dans le secteur des Bossioux est très fortement présumée. Cette supposition repose, notamment, sur la présence de fours à sel datés de cette période sur la commune de Villedoux, juste en limite d'Esnandes. En effet, avant la création des marais salants, les Celtes avaient mis au point une méthode pour collecter le sel basée comme aujourd'hui sur la capture d'eau de mer et l'évaporation.

Lors des marées de faibles coefficients, ils ménageaient dans des surélévations de la rive des chenaux qui n'étaient alimentés que lors des grandes marées. L'eau ainsi recueillie restait à l'air libre et, sous l'action du soleil, commençait à s'évaporer. Les Celtes récupéraient ensuite cette saumure.

L'extraction du sel s'achevait dans des fours à sel. Chaque ferme avait son four, généralement éloigné du lieu de collecte du sel. L'opération d'évaporation n'était réalisée qu'une fois par an, ce qui laisse supposer que les sites où l'on trouve des fours à sel étaient occupées de façon saisonnière.

Le four était creusé dans la terre, dégagée jusqu'au socle minéral. La sole du four était recouverte de terre humide ayant une consistance de boue élastique. Dedans étaient fichés de courts piliers ou podes fabriqués en argile. Des fines branches, peut-être de noisetier, taillées à la dimension du four, étaient posées sur ces piliers. Des barquettes

en argile crue séchée étaient coincées entre les branches. Elles pouvaient être calées par des boulettes d'argiles.

Des galets de calcaire étaient mis dans un feu où ils étaient chauffés à gris (soit 700°) jusqu'à ce qu'ils commencent à se fendre. Ils étaient alors retirés du brasier avec des pincettes en fer ou une petite pelle du même matériau. Ils étaient ensuite jetés sur la sole du four au fur et à mesure de l'installation des barquettes. Sous l'effet du choc thermique (chaud-froid) les pierres éclataient dégageant alors suffisamment de chaleur pour permettre l'évaporation de l'eau restant dans les récipients. Il ne restait plus aux Celtes qu'à récupérer le sel.

La quantité de sel ainsi recueillie est estimée à une centaine de kilos. Elle correspondait au besoin d'une famille pendant un an. Le sel servait comme herbicide, au tannage des peaux ou participait à l'alimentation des animaux.



Reconstitution d'un four à sel

Il est probable que Villedoux doive son nom à l'occupation de ce site à l'époque gallo-romaine puisque son étymologie latine de son nom, *villa dulci*, signifie « lieu où il fait bon vivre ». Des fouilles menées en 2007 au lieu-dit « la Limousinière » ont confirmé cette présence par la découverte de fossés maçonnés, de tessons divers et d'une pointe de pilum.

Le moyen âge

Durant cette période, l'histoire de Villedoux consiste en une succession de transfert de ses terres riches et propices à la culture de la vigne, de mains laïques en mains religieuses.

Ainsi, la ferme de Trunesca (la Tranche), est cédée à l'abbaye de Saint Maixent au X^{ème} siècle. En 1219, l'évêque de Saintes cède la paroisse à l'évêché de La Rochelle. Au XIII^{ème} siècle, les vignobles de Villedoux font partis du Grand Fief d'Aunis avant de devenir, à la fin du même siècle, la possession de l'abbaye de Maillezais.

Les temps modernes

Au XVI^{ème} siècle, Maillezais vend ses propriétés de Villedoux à un bourgeois rochelais.

En 1621, Louis XIII dessaisit La Rochelle protestante de toutes ses juridictions qui sont transférées à Marans. Afin de préparer le futur siège de la ville rebelle, des troupes

royales sont en garnison dans six communes formant un arc de cercle : il s'agit de Croix-Chapeau, Angoulins, la Jarrie, Clavette, Longèves et Villedoux.

Dans un acte de succession de 1622, les vignes situées aux Bossioux sont des terrages de la baronnie de Surgères. Le terrage est le droit qu'avaient certains seigneurs de prélever des produits de terres qu'ils ne possédaient pas.

Au XVII^{ème} siècle, les héritiers du propriétaire rochelais cèdent leurs terres villedousaises à l'Oratoire de La Rochelle. Ces prêtres seront seigneurs de Villedoux jusqu'à la Révolution Française. L'actuelle ferme de Port Doux était une métairie appartenant à l'Oratoire. Villedoux a gardé des noms de lieux-dits datant de cette époque : la Grange, les Jardinets.

Juste avant la Révolution Française, Villedoux, comme toutes les communes, a rédigé un cahier des plaintes et doléances de ses habitants, arrêté au 1^{er} mars 1789. Les revendications portent notamment un allègement des impôts, l'augmentation de la liberté des citoyens. Plus original, les Villedousais demandent le creusement d'un canal entre Niort et La Rochelle mais aussi la désunion de leur commune avec la Saintonge.

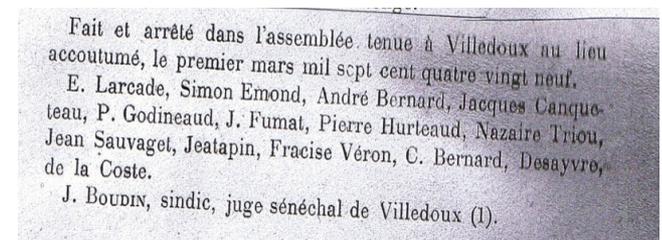
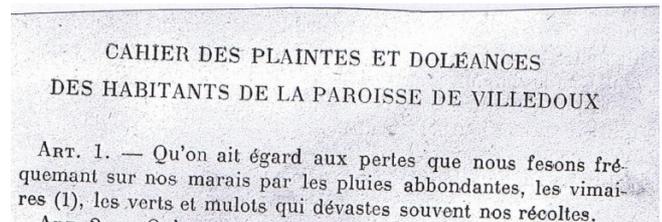
Mais une des grandes préoccupations des habitants, outre leurs pertes agricoles, est qu'il n'y a pas sur la « paroisse de jument propre à donner de bonne reproduction » alors qu'il y a deux étalons !!

L'époque contemporaine

Entre 1790 et a fin des années 1960, la population de Villedoux a oscillé entre 261 (an 8) et 413 habitants (1846). Les plus fortes chutes de population sont notamment liées à l'activité agricole et plus particulièrement celle de la culture de la vigne. Ainsi, en 1873, l'arrachage des vignes atteintes de phylloxera a entraîné de départ de Villedousais. La population est alors passée de 384 à 324 habitants. La désertification rurale du début du XX^{ème} siècle a fait chuter la population de 368 habitants en 1912 à 303 en 1921. Elle descendra jusqu'à 273 habitants en 1936.

Durant la 1^{ère} guerre mondiale, des réfugiés ont été accueillis à Villedoux. Le 12 avril 1918, le conseil municipal a voté des fonds pour l'achat d'objets mobiliers et autres ustensiles de cuisine indispensables pour les recevoir.

Le 15 août 1914, une délibération du conseil municipal avait mis en place un comité de vigilance composé de cinq membres, 3 conseillers municipaux et 2 citoyens « dévoués et expérimentés ». Ce comité avait « pour mission de rechercher et proposer à la municipalité les mesures à prendre pour assurer l'alimentation de la population et le soulagement des misères qui résultent de l'état de guerre ».



Cette commune de 311 habitants donnera 17 de ses fils à ce conflit. Leurs noms sont inscrits dès 1920 sur deux plaques apposées l'une à la mairie, l'autre dans l'église.



Plaques commémoratives accrochées dans l'église

Lors de la seconde guerre mondiale, les Allemands ont créé des ouvrages de défense anti-aériens et maritimes (telles des bases sous-marine) sur la côte Atlantique chargées de harceler les convois maritimes venant des Etats-Unis et de gêner le ravitaillement par la mer de l'Angleterre en provenance de ce pays transatlantique.

Devant l'organisation de la résistance, l'armée allemande a créé un périmètre de protection, des poches. La poche de La Rochelle est un périmètre défensif terrestre d'une quinzaine de kilomètres de rayon autour de cette ville. Au-delà, un « no man's land » est instauré par accord tacite entre Allemands et résistants Français.

Au nord (Esnandes et Villedoux), la ligne de défense s'appuyait sur la falaise qui domine le marais.

Villedoux constituait le « verrou » Nord de cet espace. Les ouvrages fortifiés se situaient pour la plupart sur la falaise, avec le fossé anti-char creusé dans les marais, en contrebas. L'ensemble des défenses était aussi bordé de champs de mines. Ces ouvrages ont été édifiés par des hommes réquisitionnés ou des jeunes gens mobilisés dans le cadre du service de travail obligatoire (STO). En mai 1942, suite à des attentats sur la ligne électrique, des Villedousais ont été réquisitionnés par l'occupant à titre de sanction pour surveiller les pylônes.



Le canal anti-char

Une délibération du conseil municipal du 6 octobre 1945 mentionne des dégâts dans les bâtiments occupés par les troupes présentes dans le village depuis novembre 1940. Une autre du 16 décembre 1946 explique que les allemands ont enlevé une partie des fils, appareils, lampes et abat-jour des éclairages publics pour leur propre usage.



Cette plaque apposée à la mairie commémore ce passé.

Villedoux, son bourg et ses alentours

Villedoux à travers sa toponymie

Villedoux et l'eau.

Le nom de Port Doux, attaché à une ferme, induit à lui seul un passé maritime. Cette notion est confortée par le lieu-dit des Bossioux, nom désignant les Bosses ou diguettes des marais salants ou encore la Prée Salée.

De nombreux lieux sont dénommés « marais ». On recense entre autres le marais Guyot, sans doute du nom de son propriétaire, le marais Saint Jean, rappelant qu'il y a moins d'un siècle, il était en eau jusqu'à la fête de la Saint Jean.

L'utilisation de la terre à Villedoux.

Les noms liés à la vigne ont presque disparu. C'est le cas du chemin rural traditionnellement appelé la raise du Fiton : la raise est un sentier entre deux vignes. Seul le nom de « Fiton » est resté. A l'ouest de la rue du marais Guyot, les lotissements portaient de nom de « Vignaud » qui rappelle également le passé viticole de la commune.

D'autres noms comme la prée des agneaux ou encore les pâtureaux évoquent plutôt l'élevage.

Le nom des rues

Le 9 janvier 1981, le conseil municipal de Villedoux adopte les noms de rue que nous connaissons aujourd'hui.

Mais avant, les voies très officielles avaient des dénominations plus locales. Par exemple, l'actuelle RD 9 était appelée, en 1622, chemin du Roy, peut-être en raison de la présence de troupes royales à Villedoux durant le siège de la Rochelle.



Deux vues du début du XXème siècle de la Route de La Rochelle à Marans, aujourd'hui rue de la Liberté

Au cœur du village, le chemin rural n° 18 est appelé route de l'Eglise et route de la Boulangerie, en raison de la présence de l'église dans une portion et de la boulangerie dans la seconde moitié. L'actuelle rue de la Mairie était auparavant familièrement dénommée rue de la Tourette en raison, paraît-il, d'une petit tour qui existait dans cette rue.

Promenade dans le vieux Villedoux Quelques maisons du vieux bourg

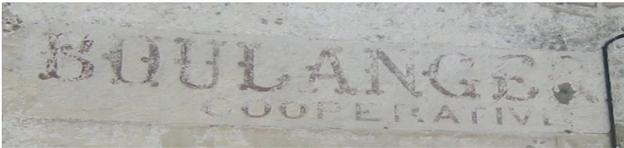
De mémoire de Villedousais, la commune a compté près d'une trentaine de fermes, dont l'une au moins, les Ormeaux, était une exploitation viticole jusqu'au début du XX^{ème} siècle. La moitié d'entre elles étaient au cœur du village mais deux sont encore en activité.

Cette porte ouvrant sur le parking du Fiton est un vestige de l'ancienne ferme qui s'élevait là jusque dans les années 1990.



D'autres maisons abritaient de nombreux commerces et services, comme des cafés, des épiceries, mais aussi un cordonnier, un burrelier, une couturière, une coiffeuse ou encore des maçons sans oublier les forgerons.

Au début du XX^{ème} siècle, les paysans décidèrent d'apporter directement leur blé au boulanger. En contrepartie, ce dernier leur donnait du pain. La boulangerie coopérative était née. Ce commerce, qui n'avait plus rien de coopératif, a existé jusque dans le début des années 1990.



Cette inscription a disparue depuis peu.

Seule subsiste sur une pierre la date de la construction de la maison.



La datation des maisons du bourg n'est pas assurée. Cependant, certaines portent la date de leur élévation. Mais s'agit-il d'une première édification ou de construction sur des bâtiments détruits ?



Un peu plus haut dans la même rue, s'élève une maison qui servit de cantonnement aux troupes de Louis XIII durant le siège de La Rochelle, en 1621, qui étaient en garnison à Villedoux.

La tradition locale veut qu'un souterrain parte du bourg pour rejoindre le château de la Sauzaie où résidait Richelieu. Compte tenu de la distance séparant les deux sites et des marais environnants, cela paraît peu plausible.

Mais il existe cependant des « couloirs » sous certaines maisons du cœur de la commune. Deux thèses sont en présence. D'un côté, ce seraient des souterrains reliant des maisons. D'un autre, il s'agirait des excavations d'où les pierres de construction des maisons qui les surplombent auraient été extraites. Ces « carrières » auraient été ensuite aménagées pour protéger des marchandises, ou peut-être, durant des périodes agitées, abriter des personnes.

Une autre maison est remarquable, il s'agit de la villa Marcelle-Hélène édifée au tout début du XX^{ème} siècle dans un style art nouveau des plus décalé dans une commune où la robustesse des bâtiments le dispute à la simplicité.



Sur les murs

En regardant attentivement les maisons, on peut remarquer de nombreux détails insolites.



A plusieurs endroits de la commune, on trouve des graffitis, représentations graphiques gravées dans la pierre des maisons. La plupart représentent des bateaux, témoins de l'activité maritime à Villedoux. Celui de Port Doux, daterait du XVII^{ème} siècle. Le navire représenté serait un "traversier" ou "allège", embarcation servant à relier les villages côtiers. Elle servait à transporter des personnes et des marchandises mais aussi comme bateau de pêche.

Ailleurs, une rosace est gravée, sans doute réalisée par un tailleur de pierre avec son compas.



Près de portes, un anneau d'attelage est scellé dans le mur ou percé dans une pierre.

D'autres témoignages du passé de Villedoux

En raison de la proximité de l'eau douce, les puits sont nombreux à Villedoux. Certains anciens puits sont encore visibles. Ils sont situés sur l'emprise de fermes reconverties ou toujours en activité.

Certains sont mitoyens de deux propriétés et inclus dans un mur.



Sur la place de l'église, se trouve un puits à balancier du XVIII^{ème} siècle avec son toit en ogive.



Deux croix de missions sont implantées dans la commune.



L'une d'elle est proche de l'école. Le terrain sur lequel elle est implantée était identifié au cadastre comme le champ de la Croix.

La croix est en fer de fonte coulée. Le style de la ferronnerie est influencé par celui de Louis XIV tout comme l'iconographie, mais de façon plus riche. On peut y voir une réinterprétation dans le style Napoléon III.

Le visage, au centre entre les rayons de soleil, doit rappeler celui du Christ en mémoire de Véronique essuyant la face du Christ avec son voile. Il est à rapprocher de la symbolique louis-quatorzienne. A cela se double les rayons solaires.

Elle est peut-être à dater de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Une grande croix en bois est installée sur un point haut sur la falaise, près de la ferme de Port Doux. Elle domine les marais environnants. Elle a été installée par des missionnaires dans les années 1950. Mise à mal par les intempéries, elle a été remplacée par une autre croix, également en bois, élevée en 2009 par des Villedousais.



Les principaux bâtiments communaux

La mairie

En janvier 1790, le roi invite les communes à créer un conseil municipal. Il est vraisemblable que pendant longtemps, l'église fut la maison commune de Villedoux. Cependant, une hampe sur une maison en pierre de taille de l'actuelle rue du Fiton laisse supposer que les services municipaux y ont été un temps installés.

Par la suite, les gouvernements successifs ont demandé aux municipalités de créer des maisons communes mais aussi prévoir des locaux adaptés à la bonne tenue de la classe primaire qu'elles devaient organiser. Afin de limiter les coûts de construction de

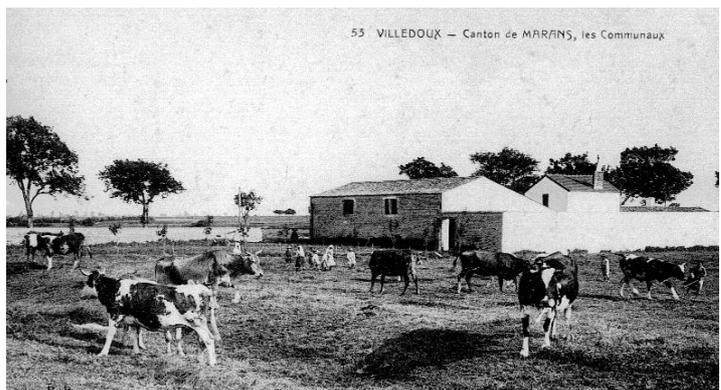
tels bâtiments publics, certaines communes choisissent de les regrouper. Dès 1840, une circulaire proposait trois plans d'édifice accueillant la mairie, l'école et le logement de l'instituteur. Mais c'est avec la mise en place de dotations conséquentes aux communes que la plupart des mairies-écoles sont construites.

La partie municipale consiste en une salle du conseil au premier étage et en un réduit servant de secrétariat.



Depuis 1790, 20 maires différents se sont succédés à la tête de la commune. Le nom de l'un d'eux, Fulgence Cornet, maire de 1892 à 1907, a été donné à une rue de Villedoux. Les registres les plus anciens des délibérations du conseil municipal ont été versés aux archives départementales. Seuls ceux ouverts à partir de mai 1911 sont encore conservés en mairie. La lecture de ces témoignages montre le rôle du conseil municipal tout en renseignant sur la vie de la commune.

Comme aujourd'hui, le conseil municipal votait les budgets, fixait les tarifs, notamment les droits de pâturage, décidait du recrutement du personnel communal, de l'entretien des bâtiments municipaux, de ce qui avait trait à l'école mais aussi tous les actes assurant une vie sereine dans la commune (voirie, électrification de la commune, installation d'un téléphone public, etc).



Les communaux de Villedoux

Par exemple, un règlement sur l'utilisation des biens communaux ouverts au pacage, adopté le 17 novembre 1912, précise les terrains réservés aux bovins et chevaux, les moutons n'étant admis que sur les autres terres.

Ou encore, un arrêté municipal du 8 juin 1913 interdit l'implantation d'un débit de boisson à moins de 50 mètres de l'église, du cimetière et de l'école communale.

Mais son action dépassait la simple administration de la commune. Ainsi, le conseil municipal s'inquiétait des questions agricoles.

Par exemple, il débat le 15 novembre 1914 sur l'ensemencement des céréales et la quantité de terres ensemencées.

En avril 1938, la discussion porte sur des cas de fièvre aphteuse et en février 1947, la lutte contre le varon (larve parasite de la peau de bovins) est abordée. Le 22 novembre 1925, le conseil décide de l'acquisition d'une bascule.

En 1946, une délibération nous apprend que la commune a reçu de la ficelle, encore rare après la période de restriction de la guerre, pour la distribuer au moment des moissons.

Jusque dans les premières années qui suivent la fin de la guerre 1939-45, le conseil municipal était également saisi des questions sociales. C'est ainsi qu'il établissait les listes des bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite ou de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Il examinait les demandes de sursis d'incorporation, était consulté sur les demandes des conscrits à bénéficier du statut de soutien de famille.

Il attribuait également des allocations mensuelles pour les familles nombreuses privées de ressources ou encore des allocations journalières au titre de l'assistance et frais de repos pour les femmes en couches et autre prime à l'allaitement maternel.

En octobre 1945, et toujours en raison des pénuries dues au second conflit mondial, des commissions ont été créées pour assurer la répartition des pneus ou encore des textiles et chaussures.



L'ancienne salle du conseil municipal, au 1^{er} étage de la mairie

L'école

Il serait plus correct de parler des écoles de Villedoux.

On ne sait pas précisément depuis quand les petits Villedousais sont scolarisés. Mais en 1828, une indemnité de logement est attribuée à l'instituteur. En 1833, deux pièces sont louées dans une maison de « grand logis » située dans la Grand Rue. L'une sert de salle de classe, l'autre de logement pour l'instituteur.

En 1835, 25 enfants sur les 75 que compte la commune sont scolarisés. Il est à noter que seulement 5 des 24 fillettes de Villedoux fréquentent l'école. La loi du 28 mars 1882 rendra obligatoire la scolarisation des enfants de 6 à 13 ans.

Un inventaire du mobilier de l'école réalisé en 1837 indique qu'à côté du matériel pédagogique, comme les ardoises ou les tableaux de lecture, la classe disposait d'un râtelier à casquettes et était décoré par un buste de Louis-Philippe.

En 1851, la préfecture fournit des manuels scolaires au nombre desquels se trouvent un livre de morale pratique et un syllabaire, mais aussi un catéchisme de diocèse et une histoire de la bible.



En 1852, la Mairie-Ecole est construite. Sont réunis dans un même bâtiment la mairie, la salle de classe et le logement de l'instituteur. La cour (aujourd'hui, parking de la mairie) était close par une grille.

La cloche, encore présente sur sa façade, témoigne de son passé scolaire.



La salle de classe était en bas à gauche, dans l'actuel secrétariat. La partie droite du bâtiment était le logement de fonction de l'institutrice qui se poursuivait au premier étage. La salle du conseil municipal servit de salle de classe pendant la guerre.



Photo de classe

Pendant la guerre, les élèves posent dans la cour de l'école, devant des caisses de munitions

En 1929, le conseil municipal décide la gratuité des fournitures scolaires et de la création d'une caisse des écoles. Les mêmes mesures avaient été prises en 1881 et 1882, ce qui laisse supposer qu'elles ont été remises en cause dans l'intervalle.

Le 1^{er} octobre 1934, 46 élèves de 6 à 13 ans font leur rentrée scolaire.

En 1942, le nombre d'élèves nécessite l'ouverture d'une 2^{ème} salle de classe. L'actuelle salle annexe de la mairie accueillera les petits tandis que les « primaires » continuent à avoir classe à la mairie.

En 1953, 51 élèves sont recensés.



En 1966, un bâtiment scolaire est inauguré. Il comprend trois salles de classes et deux logements d'instituteurs. Ceux-ci seront fusionnés en une seule habitation qui sera occupée jusqu'en 2006 avant d'être transformée en centre de loisirs et aménagée en dortoir pour les enfants de la maternelle.

Mais, de nouveaux, le nombre d'enfants augmente et l'école devient trop petite. La salle annexe redevient salle de classe.

Dans les années 1970, deux bâtiments préfabriqués ont été installés devant l'école pour accueillir les enfants habitants le nouveau lotissement du Vignaud. Ils seront retirés dans les années 1990.

En septembre 1986, le second bâtiment est inauguré pour accueillir les élèves de primaire quatre nouvelles salles de classes sont créées. L'une d'elles sera ensuite transformée en salle de réunion.



En septembre 2010, deux nouvelles salles de classes sont inaugurées.

Pour accueillir les écoliers de plus en plus nombreux, deux préfabriqués sont installés dans l'enceinte de l'école.

L'équipement scolaire est complété par un atelier pédagogique inauguré en 2008, en même temps que le restaurant scolaire.

De la cantine au restaurant scolaire

Il n'est pas possible de parler de l'école à Villedoux sans évoquer la restauration des élèves.

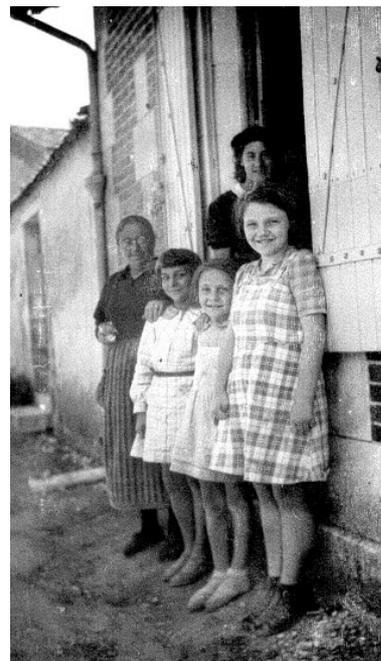
Par délibération du 3 août 41, le conseil municipal décide de la création d'une cantine scolaire. Elle est installée dans un local de la commune situé rue de la Tourette, en face de la Mairie-Ecole. Les élèves y consomment de solides soupes confectionnées à partir des légumes apportés par certains parents. Les enfants qui n'habitent pas dans les fermes sont ainsi assurés d'un copieux repas sans toucher aux tickets de ravitaillement de leurs parents. Elle fonctionnera pendant les années de guerre.

*Pendant la guerre,
devant la cantine*

En 1946, la réouverture de la cantine est envisagée mais il n'est pas donné suite au projet.

En 1979 l'idée de créer une cantine scolaire renaît, ce service apparaissant comme désormais indispensable. La construction d'un nouveau bâtiment est envisagée, mais il est finalement décidé que la salle des fêtes sera agrandie et aménagée à cet effet. A la rentrée de septembre 1982, les petits Villedousais y prennent leur premier repas.

Au fil des ans, le nombre d'enfants déjeunant chaque midi n'a cessé d'augmenter. Un restaurant scolaire a ouvert ses portes le 5 mai 2008.



L'église Saint Martin



Villedoux dépend aujourd'hui de la paroisse de Notre-Dame des Marais, mais elle était auparavant indépendante.

A son origine, la paroisse de Villedoux relève du diocèse de Saintes. Mais en 1219, l'évêque de Saintes la cède à celui de La Rochelle.

L'église porte le nom de Saint Martin.

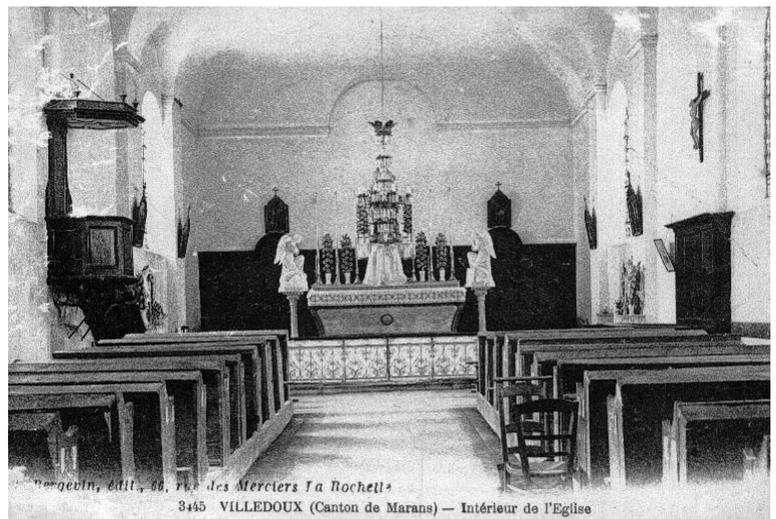
Des pierres de porche taillées en pointe de diamants permettent de faire remonter le premier édifice du XII^{ème} siècle. Lieu d'accueil des pèlerins de Compostelle venant de Nantes et empruntant le chemin de la côte, l'église fût trouvée en ruine par le nouveau titulaire de la Paroisse en 1492.

Le nouvel édifice, malmené lors des guerres de Religion, est remis en état au XVII^{ème} siècle. La sacristie en serait le dernier vestige.

Un siècle plus tard, il menace ruine. Jugé trop petit, ce lieu de culte est reconstruit en 1777. Il sera par la suite renforcé par des contreforts.

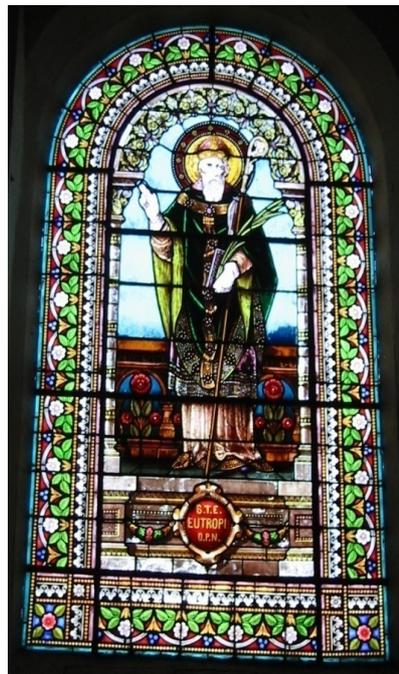
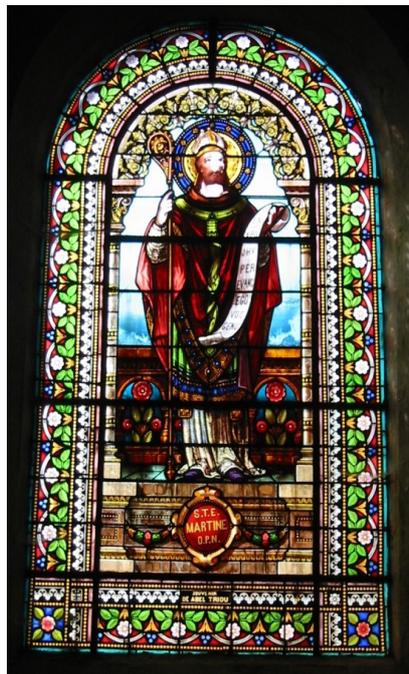
Une visite paroissiale faite en 1732 évoque une église au sol pavé et aux murs lambrissés. L'autel et le tabernacle sont neufs, en bois et dorés en plein. Il s'agit peut-être de l'autel dont les éléments, encore réunis dans le début des années 1970 sont à présent dispersés dans l'église.

Le fond de l'église lambrissé présente un curieux décrochement jusqu'à environ un mètre à partir du bas. Il s'agit en fait des vestiges de stalles qui se trouvaient de part et d'autre de l'accès à la sacristie. Peut être ont-elles été installées à la demande des prêtres de l'Oratoire de La Rochelle, propriétaires de terres à Villedoux du XVII^{ème} siècle à la Révolution Française.



Lors d'une réfection de l'église dans la second moitié du XX^{ème} siècle, les bancs ont été retirés (il en reste un à l'entrée de l'église, près du confessionnal), la partie avant des stalles a été reculée et accolée au mur.

En 1877, l'église est dotée d'un plafond de bois cintré. Dix ans plus tard, des vitraux sont posés : le vitrail de Saint Eutrope, patron de l'évêché de Saintes, fait vis-à-vis de celui de Saint Martin.



Saint Martin et Saint Eutrope

Les trois lustres de la fin du XIX^{ème} siècle sont encore accrochés au plafond, et la barrière de communion sépare toujours le cœur de la nef. Un chemin de croix, peint sur bois, complète la décoration.

A la même époque, un clocher complète l'édifice. La cloche date de 1899 : elle est toujours actionnée manuellement.

En 2007, la façade de l'église a été restaurée. Le vieil enduit mécanique a été déposé pour être remplacé par un enduit à la chaux qui laissera les murs respirer. Les pierres les plus anciennes du porche ont été remplacées. Ces travaux ont permis de mettre à jour les pierres en pointe de diamants du XII^{ème} siècle, mentionnées plus haut. Il était en effet d'usage de réutiliser d'anciennes pierres pour édifier de nouveaux bâtiments. Cette pratique a permis de préserver ces témoignages du passé qui ont été dessertis du mur et dont l'une est exposée dans l'église.



Dans le cimetière

Comme dans de nombreux cimetières de communes de taille modeste, une variété de mobilier funéraire se rencontre.

En voici deux exemples :



L'un des plus émouvants est peut-être cette sobre croix en béton marquant la tombe d'un jeune homme, venu à Villedoux comme STO pour bâtir les fortifications de la poche de La Rochelle et qui y a trouvé la mort.

Le plus remarquable est sans doute cette croix funéraire datée de 1701, témoignage des stèles funéraires répandues au XVII^{ème} et XVIII^{ème} portant l'inscription suivante :

I.H.S.
CY GI
LE COR
DE DEFEUNT
MATUREN
BARBAREN AGE
DE 27
ANNE
DECEDE
LE 27
AVRIL
171

signifiant :

I.H.S.
CI-GIT
LE CORPS
DU DEFUNT
MATHURIN
BARBARIN AGE
DE 27
ANNEES
DECEDE
LE 27
AVRIL
1701



I.H.S = in hoc sepulcro soit dans cette sépulture

Remerciements

Ces quelques pages sur l'histoire et le patrimoine de Villedoux résultent de recherches personnelles dans les documents de la commune, d'échanges avec des amateurs éclairés en histoire et autres professionnels de l'architecture.

Mais elles reposent aussi sur les informations patiemment recueillies par des Villedousais passionnés par leur commune. A cela se sont ajoutés les souvenirs racontés par d'autres Villedousais mais aussi les documents, photos ou cartes postales qu'ils ont confié à la mairie et qui ont nourri les expositions organisées dans le cadre des journées du patrimoine.

A tous, merci.

Corinne SINGER
Conseillère municipale
Mai 2013